DELIBERATION N° 22

Convention de partenariat - Circuit "Jacques-Emile Blanche et les peintres de son temps

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents :33
Nombre de votants :39

LE 27 SEPTEMBRE DEUX MILLE DOUZE

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues (à partir de la question n° 2 ter), M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (à partir de la question n° 6 jusqu'à la question n° 28), M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M BEGOS Yves, M. LAPENA Christian, M VERGER Daniel, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques (à partir de la question n° 5), Mme AUDIGOU Sabine (de la question n° 1 à la question n° 33), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n° 4), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M FALAIZE Hugues (de la question n° 1 à la question n° 2 bis), Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 1 à la question n° 5 et de la question n° 29 à la question n° 50), Mme RIDEL Patricia, Mme CYPRIEN Jocelyne, LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, M. DUTHUIT Michel, M BOUDIER Jacques (de la question n° 1 à la question n° 4), Mme AUDIGOU Sabine (à partir de la question n° 34) Mme EMO Céline, Mme SANOKO Barkissa (de la question n° 1 à la question n° 3)

Pouvoirs ont été donnés par : M FALAIZE Hugues à Mme GAILLARD Marie-Catherine (de la question n° 1 à la question n° 2 bis), Mme LEGRAND Vérane à M. BREBION Bernard (de la question n° 1 à la question n° 5) et à M. TAVERNIER Eric (de la question n° 29 à la question n° 50), Mme RIDEL Patricia à Mme DELANDRE Béatrice, Mme CYPRIEN Jocelyne à M BEGOS Yves, Mme LEGRAS Liliane à M. PAJOT Mickaël, Mme DUPONT Danièle à Mme MELE Claire, M. DUTHUIT Michel à M MENARD Joël, M. BOUDIER Jacques à M JUMEL Sébastien (de la question n° 1 à la question n° 4), Mme AUDIGOU Sabine à Mme GILLET Christelle (à partir de la question n° 34), Mme EMO Céline à Mme COTTARD Françoise, Mme SANOKO Barkissa à M. TAVERNIER Eric (de la question n° 1 à la question n° 3)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M Mickaël PAJOT

Mme Sabine AUDIGOU, Conseillère Municipale Déléguée, expose qu'à l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire de la mort de Jacques-Emile Blanche, les communes d'Offranville, d'Hautot-sur-Mer, de Varengeville-sur-Mer et de Dieppe ont décidé de créer un circuit touristique et culturel intitulé "Jacques-Emile Blanche et les peintres de son temps" afin de mettre en valeur, au sein des quatre communes, les sites et les personnalités locales qui ont inspiré l'artiste et ses contemporains.

La mise en place du circuit "Jacques-Emile Blanche et les peintres de son temps" se décline comme suit :

- création et installation de panneaux ne concernant que les communes d'Offranville, d'Hautot-sur-Mer et de Varengeville-sur-Mer,
- édition d'une brochure de 28 pages (format 20 x 21 cms) consacrée au circuit "Jacques-Emile Blanche et les peintres de son temps" (10 000 exemplaires).

Sur la brochure, figureront l'itinéraire complet du circuit pour chaque commune, les oeuvres et les photographies représentées sur les panneaux et pour Dieppe, qui ne souhaite pas l'installation de panneaux sur son territoire, la reproduction de 15 tableaux et photographies en lien avec la ville. Le coût de la brochure (conception PAO et impression en 10 000 exemplaires) est de 3 886,48 €. Il est à diviser entre les quatre communes au prorata du nombre de brochures souhaité.

Ces communes prennent également à leur charge les 2 500 brochures mises à disposition de l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime.

Considérant l'avis formulé par la commission n° 5 du 18 septembre 2012,

Il est proposé au Conseil Municipal :
- d'approuver la participation de la Ville de Dieppe dans la réalisation de la brochure "Jacques-Emile Blanche et les peintres de son temps",
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat définissant les modalités et les conditions financières.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée

Réception en Sous-Préfecture :
Publication :
Notification :